



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 14 Septembre 2016 à 19H00

Présents :

Franck Roger, Marie Pierre Gaubert, Francis Malandain, Frédéric Durand, Corinne Dubois, Joël Berthelemy, Annie Petiton, Joëlle Lefrancois, Dominique Rousseau, Delphine Hébert

Absents : Sandrine Loriot-Vauquelin, Pierrick Leclerc, Mathieu Brunet

Pouvoirs : Sandrine donne pouvoir à Dominique
Mathieu donne pouvoir à Joël

1/Approbation du compte rendu du 26 mai 2016

Suite à un oubli d'envoi aux élus, l'approbation du compte rendu du 26 mai 2016 se fera au prochain conseil.

Franck ROGER prend la parole suite aux inquiétudes grandissantes des bardouvillais concernant la loi qui s'impose relative à la mise aux normes des fosses septiques. Delphine précise que les habitants se posent beaucoup de questions et met en avant le manque de communication de la Mairie à ce sujet.

Les habitants ont reçu un simple courrier annonçant le prix, l'obligation du contrôle par le SPANC, et une date, sans avoir le choix du prestataire.

Franck répond qu'il s'agit d'un contrôle obligatoire qui sera renouvelé tous les 10 ans que la Métropole a choisi de facturer à l'acte : L'objectif de ce contrôle est de déterminer une qualification qui peut contraindre les habitants à mettre aux normes leurs installations.

Joël confirme que, suite à un appel auprès de la Métropole, si les habitants refusent le paiement, une pénalité peut être appliquée par le Trésor Public (comme pour les impôts).

2/Finances

Franck ROGER demande d'inscrire à l'ordre du jour une délibération pour accorder une aide exceptionnelle à 2 associations :

- 500€ pour l'AFEM (10^{ème} anniversaire de l'AFEM les 4 et 5 février 2017)
- 500€ pour Accueil et Loisirs (spectacle vivant du 15 octobre).

a) Décisions modificatives

Achat d'une cavurne : modification comptable

Adoptée à l'unanimité.

Opérations d'ordre sur le réseau électrique

Adoptée à l'unanimité.

a) Fixation du prix pour le repas des aînés le mercredi

Fixation du prix via délibération pour le repas des aînés qui a lieu une fois par mois, le mercredi : prix proposé de 8€

Adoptée à l'unanimité.

b) Délibération centre aéré Berville sur Seine.

- Dynamic Club (centre aéré du mois de Juillet) : la commune de Bardouville a participé à hauteur de 957€.

Adoptée à l'unanimité.

c) Délibération concernant la retenue de garantie de l'entreprise DROALIN et levée de réserves.

- Retenue de garantie de l'entreprise DROALIN = 3 079,01€ (nature des travaux à finir telle que l'acoustique ...)
- Franck ROGER propose de ne pas débloquer cette retenue de garantie au regard des travaux non effectués par l'entreprise en question

Adoptée à l'unanimité.

d) Adhésion à la plate-forme Tipi (paiement en ligne)

- Proposition d'adhésion à la Plateforme TIPI (télé paiement CB) pour un coût de 0,15€ pour 50€ facturés. Il s'agit ici d'offrir à la population un nouveau service gratuit de paiement en ligne via cette plateforme de l'ensemble des services communaux facturés
- Dominique Rousseau s'abstient et accord de tous les autres élus.

Adoptée avec 1 abstention

20H05, arrivée de Joëlle LEFRANCOIS.

Dominique Rousseau demande à Mr le Maire une simulation budgétaire pour la fin d'année ou au prochain Conseil Municipal.

3/Gestion du Personnel

La nomination Mr Nicolas REVET, suite à la réussite de son examen professionnel, permet d'accorder un avancement de grade à Mr Benoit Stalin.

Ainsi la collectivité comptera deux adjoints des services techniques de 1^{ère} classe à compter du 01/09/2016.

- a) Suppression d'un poste d'adjoint de service technique de 2^{ème} classe.

Adoptée à l'unanimité.

- b) Création d'un poste d'adjoint des services technique de 1^{ère} classe

Adoptée à l'unanimité.

4/Métropole

- a) Convention d'adhésion au dispositif de valorisation des CEE.

Adoptée à l'unanimité.

- b) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

Adoptée à l'unanimité.

- c) Délibération concernant le retrait du SDE de la métropole.

Adoptée à l'unanimité.

5/Réalisations de cet été

1) TRAVAUX

- a) Mise en conformité ADAP des sanitaires des maternelles

i. **Coût parois des sanitaires** (sanitec) : **2225.64€ TTC**

ii. **Coût maçonnerie** Bâti ProG : **2019.60€ TTC**

iii. **Coût plomberie** (424,72€+ 175,20€) **TTC**

- b) Mise sous programmation du chauffage électrique des écoles **coût : 3943.20€ TTC**

- c) Demande de devis pour l'installation d'un chauffage électrique dans l'église

- d) Travaux de menuiserie dans le gîte **Coût : 40€ TTC**

- e) Travaux de peinture façade de l'école + barrières écoles et cimetière **Coût : 2338€ TTC avec une participation de la Métropole de 1200€ reste à la charge de la commune 1138€**

- f) Remplacement cumulus mairie (30 août) **Coût : 626.40€ TTC**

2) ESPACE VERT

- a) Suppression des dernières souches rue Cersaie

- b) Fauchage chemin du Roy (mise en œuvre du nouveau matériel de signalisation conforme à la législation)

- c) Rattrapage du retard portant sur toutes les tontes du territoire

- d) Nouvel épisode de taille de haie sur le tronçon entrée nord

- e) Végétalisation cimetière (première tranche)

ACHATS

- a) Matériel sportif pour le stade André Sauvage (filet, peinture, système de lavage de filet terrain d'honneur (investissements) **Coût : 895,90€ TTC**

- b) Mobilier pour le périscolaire

- c) Matériel pédagogique pour le périscolaire **Coût : 833.83€ TTC**

ETUDE ACHAT (EN COURS)

- d) Remplacement de l'auto laveuse de la salle polyvalente

L'auto-laveuse arrive au bout de course. Joël et Annie ont fait des demandes de devis. Ils proposent l'achat d'une machine d'occasion (accepté à l'unanimité). Franck demande à ce que les agents concernés soient concertés avant achat de la machine.

Franck Roger demande l'inscription à l'ordre du jour de la délibération portant sur l'achat de l'autolaveuse

Adoptée à l'unanimité.

Délibération portant sur l'achat d'une auto laveuse pour un coût de 1800.00 euros HT. (Livraison incluse)

Adoptée à l'unanimité

- e) Remplacement du tracteur tondeuse (ISEKI)

Le tracteur tondeuse est en panne. La société Ducastel a fait une proposition pour une machine ISEKI.

Une autre offre est en cours pour un matériel HUSQVARNA

Franck Roger demande l'inscription à l'ordre du jour de la délibération permettant de recourir à de la subvention en vue d'acquérir un tracteur en fonction des devis

Adoptée à l'unanimité

- f) Stores pour la salle d'animation de la salle polyvalente + restaurant municipal

RESSOURCES HUMAINES

Départ de Mme BUNEL le 12 août 2016. Recrutement en remplacement de Mme PRUVOT Françoise (au 01 sept) (relation Pôle Emploi, fiche de poste, contrat, planning)

PATRIMOINE

- a) Mur de soutènement mitoyen avec le château

Le mur de soutènement présente des faiblesses.

La crainte d'un effondrement est ressentie. Il y en a déjà eu un auparavant.

Du coup durant l'été a été effectué :

Rdv Avec la DRAC et des membres de la famille ELOU-DEBUSSY-LECLERC pour confirmation de la nécessité d'agir sur le mur de soutènement

Sollicitation d'un architecte du patrimoine pour le portage d'une étude des sols

i. Coût : 720€ TTC

- b) Pose de l'ossuaire a été effectuée.

PROJET D'EQUIPEMENT

Réalisation d'un terrain de pétanque devant la salle polyvalente

La réalisation d'un terrain de pétanque devant la salle polyvalente (15 X 30 mètres) est proposée. L'entretien sera porté par les membres du Club USPI Pétanque. Ce terrain pourra servir à d'autres activités.

Delphine demande ce que devient le chemin d'accessibilité entre la salle des Fêtes et l'école. Franck répond que le chemin reste d'actualité et sera au niveau du château d'eau comme prévu.

Projet adopté à l'unanimité.

Franck Roger demande l'inscription à l'ordre du jour de la délibération permettant de recourir à de la subvention en vue de financer la réalisation du terrain de pétanque en s'appuyant sur les devis

Adoptée à l'unanimité

- i. **Coût prévisionnel des matériaux** 1704€ HT de GNT + 65.20€ HT sable de finition soit **1769,20€ HT**
- ii. Coût prévisionnel de la mise en œuvre : **2560€ HT**

VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC-ASSAINISSEMENT

- a) Confirmation des travaux d'effacement de réseau à Beaulieu (Chicane)
- b) Confirmation de travaux éclairage public charmille – Cachin – arrêt de bus
- c) Réparation fuites conduites d'eaux

6/Panorama des Commissions

Gestion du Patrimoine :

- a) Salle polyvalente : projet de l'aménagement d'un vestiaire
- b) Salle polyvalente : projet d'aménagement de la cuisine (lave-vaisselle, évier ...)

Enfance – Jeunesse :

- a) L'évaluation du PEDT ayant été validé cet état par les services de l'état, il convient de réécrire un PEDT pour une validité de trois ans. Travail en cours
- b) Une activité piscine est à l'étude : coût, mutualisation des transports avec une autre commune, ...
- c) Parc informatique de l'école à renouveler – En cours d'étude

7/Informations

a) Défibrillateur : Francis étudie la possibilité de remettre un défibrillateur sur la commune (l'ancien a été volé il y a plusieurs années). Plusieurs possibilités : géo localisable, en intérieur (par exemple salle polyvalente) ou en extérieur (par exemple devant la Mairie), location ou achat.

Projet à revoir et finaliser ultérieurement.

b) Dominique Rousseau informe Franck d'un problème de variations de la pression de l'eau sur la Commune.

Fin de séance à 23h00